

## **Motions des personnels de l'IUT A de Lille1 - 11 Mars 2009**

### **MOTION 1**

Les personnels de l'IUT « A » de Lille 1, réunis le 11 mars 2009, prennent acte du constat fait par l'ADIUT le 5 mars 2009 du non résultat des négociations avec le ministère. En conséquence, ils exigent que le directeur, le conseil d'administration de l'IUT et les personnels en position de responsabilité pédagogique posent un ultimatum au ministère et que, si le 20 mars 2009 le système IUT est toujours considéré comme « non viable », ils s'engagent à fermer *sine die* l'IUT et à démissionner de leurs fonctions administratives.

### **MOTION 2**

La Coordination Nationale des Universités a aussi exigé une réforme des Universités affranchie des logiques de mise en concurrence systématique des personnels et des structures. Elle a estimé qu'une telle réforme doit impliquer l'ensemble des acteurs de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et tenir compte des revendications, préoccupations et propositions solidaires de l'ensemble des acteurs mobilisés.

En accord avec la Coordination Nationale des Universités, et pleinement solidaires des collègues des autres composantes de l'Université Lille 1, nous, personnels de l'IUT « A » réunis le 11 mars 2009, constatons que toutes les réformes en cours résultent de la loi LRU. En conséquence, les personnels dans le cadre de l'abrogation de la loi LRU, se prononcent pour :

- \* le maintien du caractère national des diplômes, et notamment du DUT ;
- \* la révision complète du mode d'allocation des moyens (modèle dit SYMPA), et un financement à la hauteur des besoins du service public d'enseignement supérieur et de recherche ;
- \* le rétablissement des postes supprimés et la création des postes nécessaires à l'accomplissement de nos missions de service public et à la résorption de l'emploi précaire ;
- \* un plan pluriannuel de création d'emplois statutaires de la fonction publique d'Etat pour toutes les catégories de personnels, comprenant la titularisation des actuels personnels précaires et contractuels ;
- \* le maintien et la restitution de tous les postes des personnels BIATOSS et ITA (en postes et non en budget, notamment lors des départs à la retraite) ;
- \* la fin du processus d'externalisation des tâches administratives et techniques qui menace les personnels BIATOSS et ITA ;
- \* le retrait du décret de mise en place de la mastérisation de la formation des professeurs du 1er et du second degré ;
- \* le réinvestissement de l'État dans les aides sociales accordées aux étudiants avec indexation sur l'inflation (abandon du rapport Lambert qui vise à la privatisation des CROUS).

### **MOTION 3**

Les personnels de l'IUT « A » de Lille 1, réunis le 11 mars 2009, ont décidé le blocage de l'IUT « A » du jeudi 12 mars 2009 au lundi 16 mars 2009 matin inclus. Une assemblée générale des personnels décidera lundi 16 mars, à 10H, de la suite à donner à ce blocage.